

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

SEANCE DU 20 02 2023

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu sommaire des séances du conseil municipal. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le Conseil municipal, sera affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans les 7 jours suivant le conseil municipal

N° délibération	Examinée le	OBJET	Vote
DEL20230220_01	20/02/2023	Décisions à rendre compte au Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 et L2122-23 du CGCT	Approuvée à l'unanimité
DEL202302250_02	20/02/2023	Convention socle de Savoie Biblio et la commune de Douvaine	Approuvée à l'unanimité
DEL202302250_03	20/02/2023	Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'aménagement des sentiers pédestres et parcours VTT sur les communes de Massongy, Douvaine, Messery, Sciez, Ballaison et Excenevex	Approuvée à l'unanimité
DEL202302250_04	20/02/2023	Modification du règlement de fonctionnement - Attribution critère d'admission	Approuvée à l'unanimité
DEL202302250_05	20/02/2023	Débat d'orientation budgétaire	Approuvée à l'unanimité
DEL202302250_06	20/02/2023	Attribution d'une subvention exceptionnelle année 2023 : Aide aux populations de Turquie et Syrie touchées par les séismes	Approuvée à l'unanimité
DEL202302250_07	20/02/2023	Cession du tènement immobilier du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) DOUVAINE au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)	Approuvée à l'unanimité